

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 102 (2007)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Rapport annuel 2006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapport Annuel

2006

1. Hauts et bas

Si Patrimoine suisse n'existait pas, il faudrait l'inventer sur-le-champ. C'est en tout cas la formule que l'on entend régulièrement. Personne ou presque ne doute de l'importance du rôle joué par notre organisation dans la société. Et nos activités sont toujours plus appréciées et prises en compte. Pour preuve la progression constante de nos effectifs, le succès remporté par nos publications et l'attention prêtée dans le public aux thèmes que nous soulevons et aux prix que nous décernons.

Les méthodes de travail de Patrimoine suisse évoluent elles aussi. Le lancement de l'Année du jardin 2006 a été l'occasion de regrouper nos forces et de mener campagne pendant toute une année. En partenariat avec plusieurs organisations apparentées, nous avons réussi à placer le thème du jardin au centre de l'intérêt. Durant l'année à venir, Patrimoine suisse et ses sections lanceront une campagne de plusieurs années. Nous entendons ainsi marquer plus fortement notre présence et affirmer davantage nos ambitions dans la population.

Et pourtant, la sauvegarde du patrimoine bâti n'a pas la cote partout. Ces dernières années, les Chambres fédérales ont opéré des coupes sombres dans les subventions. Les moyens disponibles pour la protection du patrimoine culturel et la conservation des monuments historiques ont été impitoyablement diminués. Sur ce point, un changement de cap est absolument nécessaire, si nous ne voulons pas revoir dans quelques années des villages à l'abandon comme dans les années 1970. Ce genre de spectacle écorne l'image d'un pays aussi riche que le nôtre. Patrimoine suisse entend jouer un rôle actif dans le débat sur la répartition des subventions en faveur de l'encouragement de la culture tout en refusant d'opposer les disciplines artistiques les unes aux autres.

2. Projets

Vacances au cœur du patrimoine

Le grand projet remontant au centième anniversaire de Patrimoine suisse prend forme

concrète. La fondation *Vacances au cœur du patrimoine* a travaillé d'arrache-pied pour trouver les premiers sites de vacances. Elle a cherché d'une part à assurer le financement, d'autre part à sélectionner et à acquérir des immeubles appropriés. Le premier objet dont la fondation est devenue propriétaire est la Maison Huberhaus à Bellwald, dans la vallée de Conches (VS). Avant de pouvoir louer cette maison en bois datant du XVI^e siècle, d'importants travaux de rénovation seront nécessaires. Autre objet, la Maison Türalihus, à Valendas (GR). C'est une imposante demeure du XVIII^e siècle dont les pièces sont lambrissées et richement décorées. Grâce au soutien du Heimatschutz des Grisons, les premiers plans en vue de la réhabilitation ont été réalisés et la procédure d'acquisition de la maison a été engagée. L'investissement de la fondation à Valendas suscite un grand intérêt. Le 4 octobre 2006, le Conseil des Etats a rendu visite à la commune et a été mis au courant du projet *Vacances au cœur du patrimoine*. Plusieurs sections soutiennent à fond ce projet et ont proposé leurs propres maisons pour de futures vacances. La section vaudoise a proposé les Mollards-des-Aubert, au Brissac, et la section tessinoise la Casa Döbeli, à Russo.

Jardin de la Maison des Chats, à Boveresse (NE)

A l'occasion de l'Année du jardin 2006, Patrimoine suisse contribue à la restauration du jardin baroque de la Maison des Chats, à Boveresse, dans le Val de Travers. Ce jardin jouxtant une maison de maître construite en 1777 figure dans la liste ICOMOS recensant les parcs et jardins historiques de la Suisse et a été laissé à l'abandon. Avec l'aide du propriétaire actuel, il devrait retrouver une nouvelle jeunesse. Patrimoine suisse a récolté la coquette somme de 75'000 francs auprès de ses membres.

Hôtel Maderanertal, Bristen (UR)

Le complexe hôtelier de Maderanertal est un témoignage exceptionnel de l'histoire du tourisme en Suisse. Les différents bâtiments qui le composent (corps principal datant de 1864/80, dépendance de 1869, jeu de quilles, buanderie

et chapelle) ont traversé les siècles sans subir de grandes modifications et remplissent aujourd'hui encore leurs fonctions initiales. Les bâtiments et le jardin sont toutefois dans un état précaire. Une rénovation s'impose de toute urgence. Patrimoine suisse s'engage en faveur de la sauvegarde de ce monument historique unique en son genre. Un projet de remise en état écologique du complexe a pu être élaboré avec la famille qui en est propriétaire. Un petit opusculé est remis aux hôtes pour leur signaler le caractère unique de l'ensemble et pour collecter des dons en vue des travaux de rénovation. Par cette action, Patrimoine suisse pose un signal fort dans le domaine du tourisme. Chargés d'histoire, les vieux établissements hôteliers sont toujours plus appréciés, car l'authenticité est de nouveau à la mode. La rénovation douce de cet hôtel pourrait inciter d'autres établissements à miser sur la valeur ajoutée du patrimoine bâti au lieu de chercher à imiter le style Disneyland.

Fondazione Valle Bavona (FVB)

A travers un nouveau dépliant de la collection *Découvrir le patrimoine*, Patrimoine suisse marque son soutien à la fondation du Val Bavona. Les promeneurs et les visiteurs trouveront des informations et des commentaires sur les particularités de ce paysage rural traditionnel, situé dans une splendide vallée alpine. En octobre, le Bureau de Patrimoine suisse a rendu visite au conseil de fondation et évoqué avec lui le rôle que pourrait jouer la fondation dans un futur parc national du Locarnese.

Reconstruction de la Maison SAFFA

Œuvre de l'architecte Lux Guyer, la Maison SAFFA a retrouvé tout son lustre depuis son déménagement et son implantation dans la commune de Stäfa en juillet 2006. Ce qui frappe ce sont les coloris utilisés pour les locaux intérieurs, qui correspondent bien à l'état originel du bâtiment. La reconstruction de cette maison exceptionnelle a été financée notamment par Patrimoine suisse, qui a versé un chèque de 10'000 francs. Le bâtiment sert aujourd'hui de centre pour parents et enfants.

Arbres en bordure des routes

Soutenue par Patrimoine suisse, la campagne du Fonds suisse pour le paysage (FSP) en faveur des allées a démarré en février 2006. Cette campagne entend promouvoir la plantation d'allées et de rangées d'arbres. Ces trois prochaines années, le FSP allouera un million de francs pour réaliser ce projet.

Ecu d'or 2006: les rivières

Le bénéfice tiré de la vente de l'Ecu d'or 2006 sera utilisé par Pro Natura pour la renaturation des cours d'eau. Un grand nombre d'ani-

maux et de plantes ne peuvent vivre que dans des cours d'eau proches de l'état naturel. Mais les rivières sont aussi de précieux espaces de repos et de détente pour la population. Le clapotis et le murmure de l'eau vive doivent se faire de nouveau entendre, les castors se sentir à leur aise, les poissons nager en toute liberté, les martins-pêcheurs disposer de rives naturelles. La vente de l'Ecu d'or sert aussi à financer d'autres activités de Pro Natura et de Patrimoine suisse.

A l'automne, la responsable de l'Ecu d'or, Brigitte Brändle, a célébré un anniversaire particulier. Depuis dix ans, en effet, elle organise et gère avec succès la vente annuelle de l'Ecu d'or dans l'ensemble de la Suisse. Qu'elle trouve ici l'expression de notre vive reconnaissance!

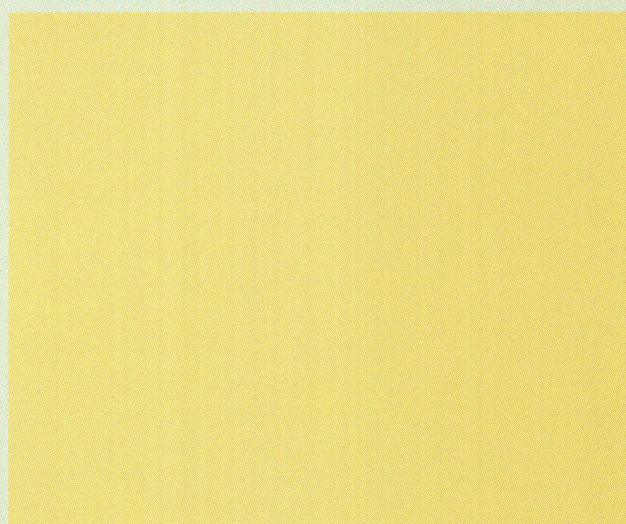
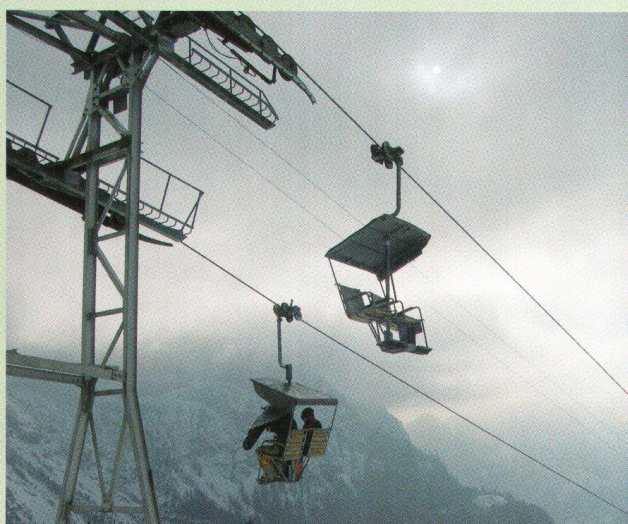
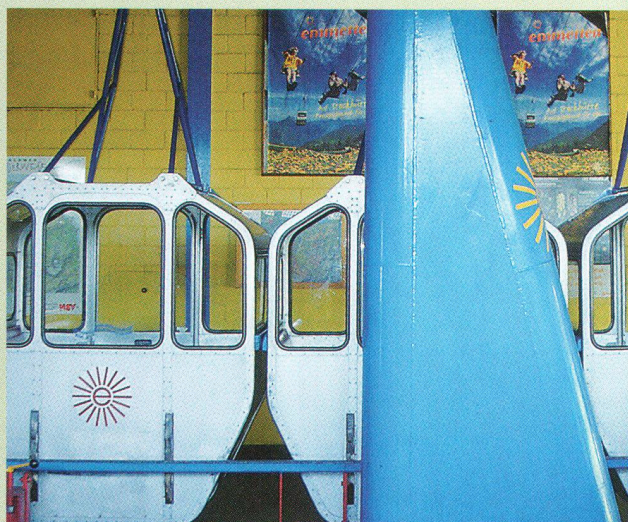
Contributions versées pour des projets

Durant l'année passée en revue, une contribution de 10'000 francs a été versée pour une exposition de la fondation Terrafina de Haute-Engadine qui présente les répercussions négatives de la construction effrénée de résidences secondaires. Des contributions au titre des provisions de l'Ecu d'or, pour un montant global de 175'000 francs, ont été allouées pour soutenir plusieurs projets. Le poste d'aiguillage de Chiètres, la plate-forme d'information pour la sauvegarde du patrimoine industriel (www.industrie-kultur.ch), les remontées mécaniques historiques, le centre du village de Sachseln et les itinéraires historiques Via-Salina, ViaSbrinz et ViaGottardo ont aussi bénéficié d'un soutien matériel.

3. Interventions

Palais des congrès de Zurich

La Ville de Zurich envisage de construire un nouveau centre des congrès. Le projet qui a remporté la concours d'architecture prévoit la démolition du Palais des congrès actuel, œuvre du trio Haefeli Moser Steiger datant de 1939. En accord avec ses sections zurichoises, Patrimoine suisse a préconisé la conservation de cet important monument de style Landi. Cet objet se trouve donc sur la Liste rouge de Patrimoine suisse (www.listerouge.ch). Lors de sa réunion du 1^{er} avril 2006 à Zurich, le comité central de Patrimoine suisse a adopté une résolution en ce sens. La publication de l'expertise de la commission cantonale des monuments historiques, une des exigences de la résolution, a été eu lieu peu après. L'expertise confirme la grande valeur du Palais des congrès du point de vue architectural et historique et se prononce nettement contre la démolition.



Leurs jours sont comptés :
 Télécabine Emmetten – Stockhütte NW
 Télécabine Bad Ragaz – Pardiel SG
 Télésiège Oeschinensee BE

Sous le titre «Rettet das Kongresshaus!» (*Sauvez le Palais des congrès!*), une brochure due au comité en faveur du Palais des congrès a paru quelque temps plus tard. Ses auteurs, Benedikt Loderer et Werner Huber, replacent le bâtiment de 1939 dans son contexte et cherchent à convaincre le lecteur de son exceptionnelle qualité. Etant donné le rôle du Palais des congrès durant l'Exposition nationale de 1939 et la participation financière de la Confédération à la construction, Patrimoine suisse juge que la sauvegarde du bâtiment est une tâche fédérale. En réponse à notre intervention écrite, le conseiller fédéral Couchepin a réagi sans montrer beaucoup de compréhension.

Téléfériques historiques

L'an dernier, la publication d'une étude sous le titre «Monuments à la conquête des sommets: les remontées mécaniques» a suffi à Patrimoine suisse pour amorcer et enflammer le débat sur une catégorie de témoins du passé pratiquement ignorée aussi bien des milieux spécialisés que du grand public.

L'été dernier, l'Office de l'aménagement du territoire du canton de Soleure a présenté un «projet global Weissenstein» qui, à y regarder de plus près, coïncidait en gros avec les plans de la société anonyme Seilbahn Weissenstein AG prévoyant la démolition du télésiège existant – installation unique datant du début des années 1950 – et son remplacement par une télécabine comme on en trouve dans tous les domaines skiables. En collaboration avec sa section soleuroise, Patrimoine suisse a rédigé une prise de position, dans le but de remettre au centre de la discussion le maintien de l'ancienne installation digne de protection. Le communiqué de presse publié à cette occasion a provoqué beaucoup d'intérêt et donné lieu à un reportage de la télévision suisse. Notre prise de position s'accompagne d'un petit film centré sur la singularité du télésiège du Weissenstein. Ce DVD peut être commandé au secrétariat.

Émetteur de Beromünster

L'émetteur d'ondes moyennes de Beromünster sera définitivement désaffecté à fin 2008. Ce qu'il adviendra alors de l'antenne émettrice haute de 215 m, de la tour de réserve et des bâtiments annexes est encore incertain. Swisscom envisage, semble-t-il, de démolir ces installations. Du point de vue de Patrimoine suisse, l'émetteur de Beromünster représente indéniablement un monument d'importance nationale. L'objet présente un grand intérêt non seulement quant à l'histoire de l'architecture, il est aussi étroitement rattaché à l'histoire de la Suisse du XX^e siècle. L'article 3 de la LPN fait obligation à la Confédération, à ses

instituts et établissements – donc à Swisscom – de ménager ou de préserver totalement l'intégrité de leurs propres biens culturels. A la suite de notre intervention auprès de l'Office fédéral de la culture, une expertise sera réalisée par la CFMH pour les émetteurs de Beromünster, Sottens et Monte Ceneri.

Destruction intentionnelle de bâtiments historiques

En l'espace de deux mois, deux destructions intentionnelles ont été perpétrées à l'encontre de monuments historiques dans le canton de Fribourg. A Romont, la Maison Deillon, sous protection des monuments historiques, a été dynamitée sans l'autorisation des autorités. Quelques semaines auparavant, une autre maison avait elle aussi été démolie en toute illégalité. Patrimoine suisse s'est insurgé contre ces méthodes scandaleuses et a exigé que des mesures sérieuses soient prises pour combattre la destruction intentionnelle des témoins de notre passé.

Stade olympique de St-Moritz

Le stade olympique de St-Moritz est à l'abandon depuis des années. Pour sauver ce bâtiment historique, la commune avait prévu de le reconverter en villa luxueuse. Ce qui revient à dégrader ce monument unique dans l'histoire du sport en Suisse et à lui redonner une affectation non conforme. En dépit des recommandations de Patrimoine suisse, la population locale s'est prononcée pour la modification du plan d'aménagement général et donc en faveur du changement d'affectation. L'avenir du symbole des Jeux olympiques d'hiver de 1928 et 1948 est encore incertain.

Gare des marchandises de Zurich

A fin mai, Patrimoine suisse et le Heimatschutz zurichois ont déposé un recours au Tribunal fédéral dans l'affaire de la gare des marchandises de Zurich. L'objectif était de savoir si, oui ou non, la Confédération avait le droit de vendre des objets sous protection lui appartenant à des fins de démolition. Il fallait aussi déterminer si l'objet sous protection était d'importance nationale. Dans l'affirmative, le canton de Zurich devait présenter, pour le nouveau centre destiné à ses services de police et de justice, un projet intégrant le bâtiment historique.

On ne sait toujours pas si la gare des marchandises de Zurich est un monument d'importance nationale et si sa conservation passe avant les intérêts cantonaux. Dans son jugement du 5 octobre 2006, le Tribunal fédéral n'est pas entré en matière sur le recours de Patrimoine suisse pour des raisons formelles et il a renvoyé à la procédure d'autorisation de construi-

re. Le résultat est décevant, d'autant plus que la Confédération n'est pas disposée à demander une expertise sur l'importance de la gare des marchandises à sa propre commission, la commission fédérale des monuments historiques.

Parc éolien au Crêt-Meuron

Un parc éolien de sept aérogénérateurs de près d'une centaine de mètre de hauteur chacun devrait être aménagé sur les contreforts du Jura, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Patrimoine suisse a contesté la validité de l'autorisation de construire délivrée par le canton et invoqué – avec succès – des dispositions cantonales sur la protection des paysages. Dans son jugement du 31 août 2006, le Tribunal fédéral a accepté un recours de droit public des auteurs du projet et cassé la décision du tribunal administratif neuchâtelois. La pesée des intérêts entre la protection du paysage et la promotion des énergies renouvelables a été jugée insuffisante. Conclusion: on ne sait toujours pas si le parc éolien pourra être réalisé au Crêt-Meuron, zone placée sous la protection des paysages.

Publicité au Piz Corvatsch

La massif du Piz Corvatsch forme le cœur du plus beau paysage de haute montagne des Grisons. Il comprend les lacs de la Haute-Engadine et le groupe de la Bernina. Selon l'inventaire fédéral, la région est un paysage d'importance nationale, fort apprécié par ailleurs des promeneurs et des randonneurs. La qualité d'un tel paysage tient pour l'essentiel à son aspect esthétique. Les nuits d'hiver, par temps clair, cette valeur esthétique s'exprime avec une force impressionnante.

A fin décembre, un gigantesque message publicitaire s'est inscrit le soir et la nuit sur le flanc septentrional du Piz Corvatsch, dans la commune grisonne de Silvaplana. Patrimoine suisse a stigmatisé avec fermeté cette marchandisation de l'univers alpin. Les messages publicitaires portent atteinte à la majesté du décor naturel et souillent un site unique en son genre. Les remontées mécaniques ont alors annoncé vouloir renoncer à d'autres projections nocturnes.

Andermatt

A Andermatt, l'investisseur égyptien Samih Sawiris projette de construire un vaste complexe de vacances, avec à la clé quelque 2000 lits, des villas et chalets et un parcours de golf. La section de Suisse centrale du Heimatschutz et Patrimoine suisse ont donné leur avis sur l'adaptation nécessaire du plan directeur dans le Urserntal. Les deux associations exigent en particulier la qualité architectonique et l'aban-

don des îlots constructibles d'Unterbâz et de Rüssen détachés de la zone construite. L'énorme projet touristique n'est pas fondamentalement remis en question, mais il doit posséder une haute valeur esthétique. Ces interventions ont d'ores et déjà produit un premier résultat, en ce sens que les îlots constructibles ont été retranchés du plan directeur cantonal.

4. Information et relations publiques

Année du jardin 2006: un paradis pour l'éternité

Le lancement de l'Année du jardin 2006 a eu lieu à Baden le 31 janvier 2006. Patrimoine suisse et les organisations concernées y ont présenté tout un florilège d'activités qui ont été proposées durant toute cette année-là. L'idée de faire de 2006 l'Année du jardin est née à la suite du recensement des parcs et jardins historiques réalisé sous la direction du groupe de travail «jardins historiques» de la section suisse de l'ICOMOS. L'objectif était de sensibiliser la population à la valeur de ce patrimoine culturel que constituent les jardins. Les communes, les cantons et la Confédération devaient être invités à utiliser les listes dressées à cette occasion comme base de travail pour établir des inventaires juridiquement reconnus et à s'engager en faveur de la protection des jardins.

En mars est sorti de presse «Les plus beaux jardins et parcs de Suisse». Cet opuscule édité par Patrimoine suisse présente un cinquantaine de jardins de toutes les régions de Suisse et invite à entreprendre des promenades dans la nature aménagée avec soin. Le choix des parcs et jardins mis en évidence donne une bonne image de la culture des jardins en Suisse et ouvre des perspectives sur l'histoire et l'évolution de l'architecture paysagère dans notre pays. Le petit guide des parcs et jardins qui valent le détour s'est vendu aussi bien que notre guide des hôtels.

En mai, toujours dans le cadre de l'Année du jardin 2006, Patrimoine suisse a publié un cahier pédagogique pour les écoles secondaires. Baptisé «Atelier Jardins et parcs», ce document montre aux élèves que les jardins constituent un précieux patrimoine, qui mérite d'être protégé. Il présente la diversité et la richesse des parcs et jardins en Suisse et évoque la magie qui émane de ces sites privilégiés. En fait, il s'agit d'éveiller dès l'école la passion pour les parcs et jardins et ainsi de faire prendre conscience aux adolescents de la nécessité de les protéger et de les entretenir. L'Année du jardin 2006 a été abordée dans deux numéros de la revue «Heimatschutz/Sauvgarde». Deux excursions réservées aux

membres, un Prix Schulthess des jardins salué loin à la ronde et un appel aux dons en faveur du jardin de la Maison des Chats de Boveresse (NE) ont complété les activités de Patrimoine suisse. De nombreuses sections y ont ajouté leurs propres manifestations et publications, contribuant de la sorte au succès de la campagne.

Pour clore l'Année du jardin, Patrimoine suisse a apporté son soutien à la mise à jour de la succession de Gustav Ammann et à la présentation de son œuvre sous la double forme d'une exposition, dans le bâtiment principal de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, et d'une publication, aux éditions gta Verlag. Architecte-paysagiste, Gustav Ammann est considéré comme un personnage central de l'architecture des jardins et des paysages de la première moitié du XX^e siècle en Suisse.

Centre du patrimoine bâti à la Villa Patumbah, à Zurich

Les négociations conduites par Patrimoine suisse avec la Ville de Zurich au sujet de la création d'un centre du patrimoine bâti à la Villa Patumbah se sont soldées par un grand succès. Le 1^{er} mars 2006, le législatif de la Ville de Zurich a approuvé le projet prévoyant la vente de la Villa Patumbah à la fondation du même nom. Les conditions préférentielles accordées par la Ville sont clairement liées à l'engagement de Patrimoine suisse d'implanter son centre du patrimoine bâti dans ce bâtiment.

La restauration de la Villa Patumbah sera effectuée dans le cadre d'une collaboration de la fondation et de Patrimoine suisse. La planification a été entreprise immédiatement. Les coûts sont d'ores et déjà couverts en grande partie. Il reste toutefois à trouver un million de francs, qui doit être réuni sous forme de dons. Si les travaux progressent selon les plans, le centre pourrait ouvrir ses portes en 2008/09.

Simple & beau – le Heimatstil!

L'exposition itinérante que Patrimoine suisse a montée en 2005 à l'occasion de son 100^e anniversaire a fait étape à Berne (Bümpliz), Genève, Brigue, Schaffhouse, Bienne et La Chaux-de-Fonds.

Heimatschutz/Sauvegarde

Les quatre numéros de notre périodique ont traité des questions suivantes: l'Année du jardin 2006 (1/06), les affectations temporaires des friches industrielles (2/06), la formation et le perfectionnement (3/06) et les cimetières (4/06). Etant donné le prochain départ de Marco Badilatti, qui rédige la revue depuis de longues années, le comité central a confirmé Christoph Schläppi dans ses fonctions de président de la commission de rédaction.

Découvrir le patrimoine

La collection continue d'être fort appréciée. En 2006, les dépliants ont été consacrés au Val Bagnon, à Delémont, Emmen (LU) et Kreuzlingen.

Internet

Le site Internet de Patrimoine suisse a subi un lifting tout en douceur. Désormais, il comprend aussi une page d'accueil en langue italienne. En outre, la rubrique des Prix du Heimatschutz affiche aussi les prix décernés par les sections. La liste est mise à jour régulièrement. La rubrique avoir.ch s'est étoffée puisqu'elle propose des informations de Patrimoine suisse pour le programme d'images satellite de Google Earth. Une maquette en 3D de la Villa Patumbah a également été préparée. Dans la colonne de droite, un lien direct avec notre site Intranet Heimatschutz+ a été rajouté.

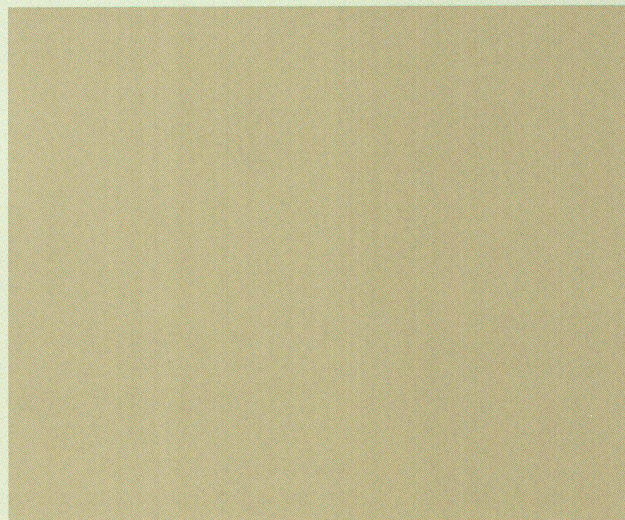
5. Manifestations

Prix Wakker: Delémont

En juin, lors d'une cérémonie publique organisée dans la cour du château de Delémont, Patrimoine suisse a remis le Prix Wakker 2006 à la Ville de Delémont. Le chef-lieu du canton du Jura se voit récompensé pour sa stratégie d'aménagement claire en faveur d'un développement urbain précautionneux et axé sur la qualité, dont les priorités sont une croissance raisonnable vers l'intérieur et la revalorisation de l'espace public. Dans son allocution, Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse, a souligné l'action de la Ville de Delémont au bénéfice du patrimoine bâti. Par la continuité de ses efforts, la ville est parvenue à promouvoir un développement urbanistique durable et une architecture de bonne qualité. C'est avec joie et une grande fierté que le maire de Delémont, Gilles Froidevaux, a reçu la distinction convoitée, exprimant ses remerciements dans une allocution pleine de fraîcheur. Pour lui, le Prix Wakker marque la reconnaissance du travail réalisé ces dernières années. Il a également indiqué que le prix reçu impliquait pour sa ville une grande responsabilité pour l'avenir, qu'il s'agira d'assumer. Nelly Wenger, ancienne directrice du service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud, directrice d'Expo.02 et directrice générale de Nestlé Suisse SA, a prononcé le discours officiel.

Prix Schulthess des jardins

Patrimoine suisse a attribué le Prix Schulthess des jardins 2006 à la fondation Ermitage Arlesheim et Château Birseck. Par son engagement et son travail, la fondation a permis d'avancer à grands pas vers la conservation de



Année du jardin 2006 : Un paradis pour l'éternité ?

Parc Mon-Repos, Lausanne VD

Château de Wildegg AG

Cardada sur Locarno TI

l'Ermitage, un splendide jardin anglais. Le président du Conseil national Claude Janiak a honoré la manifestation de sa présence, et prononcé un discours de haute tenue. Une brochure publiée pour l'occasion présente l'Ermitage d'Arlesheim et invite à déambuler dans ce remarquable parc. Son auteure, Barbara Piatti, retrace de manière vivante l'évolution de la culture de la promenade aux XVIII^e et XIX^e siècles et dépeint l'effet produit à l'époque par les jardins sur l'âme des visiteurs.

6. Activités politiques

Subventions fédérales en baisse

Ces dernières années, les montants que la Confédération consacre au versement de subventions pour la rénovation d'objets protégés ont été massivement réduits. De 36 millions de francs par année en 2002, on est tombé à 26 millions en 2007. Cette évolution a pour origine la volonté de limiter les dépenses de l'Office fédéral de la culture (OFC). Dans le même temps, certaines tâches de l'OFC ont pris de l'ampleur, alors que d'autres, nouvelles, viennent s'y ajouter. Les moyens supplémentaires qui sont nécessaires sont alloués aux dépenses des subventions pour la rénovation de monuments historiques. Lors du débat sur le budget 2007, la conseillère nationale Therese Frösch a demandé l'augmentation de 2 millions du crédit pour la protection du patrimoine et la conservation des monuments historiques, qui passerait ainsi à 28 millions. La proposition a été rejetée par 94 voix contre 72. C'est extrêmement regrettable, puisqu'il faut s'attendre à de nouvelles coupes dans ce domaine en 2008 et les années suivantes.

Compte tenu de l'excédent figurant au budget pour 2007 et des somptueuses perspectives conjoncturelles, cette évolution est très inquiétante. La rénovation d'objets protégés qui est d'une urgente nécessité est remise à plus tard, au risque de leur faire subir des dommages supplémentaires. Des sites construits de grande valeur vont perdre de leur attrait, cependant que la publicité touristique et le marketing vantant la Suisse comme site idéal d'implantation auront plus de mal à vendre notre pays. Patrimoine suisse exige encore et toujours que les réductions dans le domaine de la protection du patrimoine et de la conservation des monuments historiques soient annulées. C'est dans l'intérêt bien compris de nos sites typiques et de notre qualité de vie.

Modifications du droit de recours des organisations

Commençons par la bonne nouvelle: le débat entamé en mai 2003 à propos de la révision du

droit de recours des organisations écologistes s'est achevé à la session d'hiver. Ouf! Travaillés au corps par les adversaires de la protection de l'environnement, les Chambres fédérales et le Conseil fédéral ont tenu plus de 30 séances pour examiner la meilleure manière de restreindre l'application du droit de recours. Le bric-à-brac d'obstacles et de limitations en tout genre qui est sorti de ces délibérations - conclues aux frais des organisations environnementales ayant qualité pour recourir - n'est pas satisfaisant. La révision affaiblit l'exécution du droit de l'environnement. Elle vise les organisations écologistes mais atteint en fin de compte la nature et les valeurs naturelles, donc a fortiori la population vivant en Suisse.

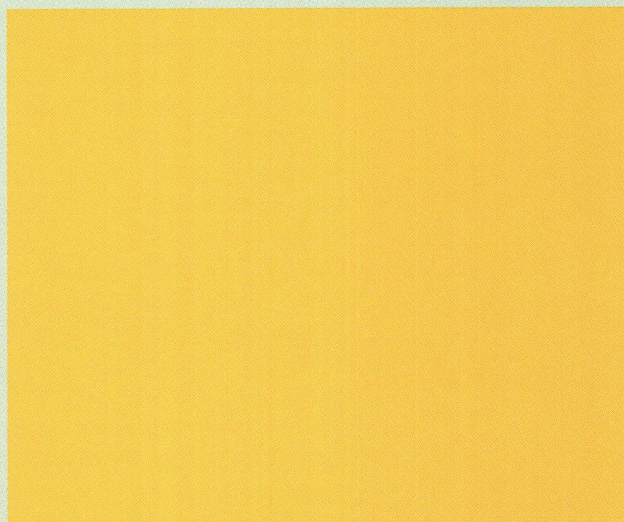
Les discussions sur le droit de recours ne sont pas pour autant terminées. En mai, le parti radical-démocratique a déposé l'initiative populaire de sa section zurichoise qui entend restreindre massivement le droit de recours. Cette initiative populaire est non seulement la plus coûteuse de tous les temps, mais surtout ses auteurs la défendent continuellement à l'aide de contrevérités. En partenariat avec 15 organisations de protection de l'environnement, nous avons rédigé un argumentaire qui réfute les thèses des auteurs de l'initiative. Patrimoine suisse est membre fondateur d'une association qui s'est donné pour but de faire échouer cette initiative populaire.

Initiative populaire sur l'aménagement du territoire

Le mitage de la Suisse se poursuit de manière débridée. Les démarches entreprises pour renverser la vapeur ont échoué ces dernières années sur le plan politique. Pourtant, la grogne gagne du terrain dans la population à cause des mutations importantes infligées au paysage. Une initiative populaire pourrait remédier à la situation. Elle devrait faire bouger les choses et rappeler quelques vérités négligées par trop de politiciens. Patrimoine suisse a donc l'intention de lancer une initiative populaire fédérale contre le mitage de notre pays en collaboration avec d'autres organisations parentes et amies. A cet effet, nous avons pris une part active à la rédaction du texte de cette initiative.

Abrogation de la Lex Koller

En début d'année, la Confédération a mis en consultation le projet visant à abroger la Lex Koller (contingemment des résidences secondaires pour les étrangers) et à introduire des mesures d'accompagnement en matière d'aménagement du territoire. Nous avons catégoriquement rejeté l'abrogation de la Lex Koller assortie des mesures proposées. Nous ne pouvons approuver l'abrogation de la Lex



En préparation : Vacances au coeur du patrimoine

Casa Avanzini, Curio TI

Türalihus, Valendas GR

Nüw Hus, Safien GR

Koller – en soi judicieuse – que si les mesures prévues pour réglementer la construction de résidences secondaires sont nettement plus percutantes. Dû aux résidences secondaires, le boom de la construction dans les hauts lieux touristiques a des conséquences désastreuses sur les paysages et les sites construits, principal capital de l'industrie touristique.

7. Affaires internes

Assemblée des délégués à Delémont

A l'occasion de l'Année du jardin 2006, Johannes Stoffler a présenté l'œuvre de Gustav Ammann, l'un des architectes-paysagistes les plus importants de notre pays. Après quoi, le président de Patrimoine suisse Philippe Biéler a fait un bilan intermédiaire personnel de son action au terme de sa première année de fonctions. Les délégués ont élu Caspar Hürlimann, Andrea H. Schuler et Denis Blondel en qualité de membres d'honneur. Plusieurs délégués ont pris la parole et exprimé des avis contradictoires sur une tendance en vogue, celle qui favorise à nouveau la construction de grands immeubles.

Comité central et bureau

Lors de sa réunion de printemps qui a eu lieu à Zurich, le comité central a effectué une visite à la Villa Patumbah et adopté une résolution en faveur de la sauvegarde du Palais des congrès de Zurich. A sa réunion de novembre, il a pris trois décisions importantes. Il a approuvé le projet de campagne 2007–2009 destiné à sensibiliser la population et les milieux spécialisés à l'architecture de l'après-guerre, adopté une prise de position concernant les maisons d'habitation en rondins et décidé de soutenir activement le projet d'initiative populaire fédérale sur l'aménagement du territoire. Par ailleurs, le comité central a examiné un projet de partage interne des tâches entre association faitière et sections.

Centième anniversaire des sections SH et SG/Al

Les sections de Schaffhouse et de St-Gall/Appenzell Rh.-Int. célèbrent leur centième anniversaire une année après Patrimoine suisse. Les journaux locaux ont consacré des cahiers spéciaux détaillés à la protection du patrimoine à l'occasion de ces deux anniversaires.

Effectif des membres le 15 novembre 2006

Pour la troisième année consécutive, nous avons enregistré une progression du nombre de membres. Le potentiel de croissance ne semble pas encore être épuisé, loin s'en faut. Notre objectif est de hisser l'effectif de nos membres nettement au-dessus de la barre des 20'000 adhérents.

Section	2005	2004	Tendance
Argovie	860	899	↓
Appenzell Rh.-Ext.	601	616	↓
Berne	3035	3143	↓
Bâle-Campagne	374	354	↑
Bâle-Ville	600	589	↑
Engadine	300	282	↑
Fribourg	193	181	↑
Genève	657	626	↑
Glaris	519	532	↓
Grisons	393	385	↑
Gruyère	121	120	↑
Suisse centrale	545	532	↑
Jura	114	120	↓
Neuchâtel	246	244	↑
Haut-Valais	233	230	↑
St-Gall/Al	674	656	↑
Schaffhouse	319	322	↓
Soleure	564	568	↓
Schwyz	153	151	↑
Thurgovie	527	535	↓
Tessin	1683	1699	↓
Vaud	888	845	↑
Valais romand	270	259	↑
Zoug	374	349	↑
Zurich	2162	2021	↑
Total	16405	16258	↑

↓/↑

variation 0–5 %

Dons et contributions

Plus de 7000 donateurs soutiennent régulièrement Patrimoine suisse. Tous les dons petits et grands sont une contribution bienvenue et nous permettent d'augmenter continuellement le volume de nos activités. Nous adressons nos sincères remerciements à tous ceux et toutes celles qui nous ont apporté leur soutien durant l'année écoulée.

Les fondations dont les noms suivent et que nous remercions ici nous ont versé de substantielles contributions pour nous aider à éditer diverses publications: la Fondation du Jubilé du Crédit Suisse, la Fondation Daester-Schild, la Fondation Oertli, la Fondation Ernst-Göhner, la Fondation Dietler-Kottmann, la Fondation Hans-Zraggen. Le canton de Vaud et la ville de Delémont nous ont versé des contributions pour réaliser certains projets.

Legs

Il arrive régulièrement que des personnes prévoyantes couchent Patrimoine suisse sur leur testament. Durant l'année écoulée, nous avons ainsi reçu 20'000 francs au titre de la succession de Claire Comment-Logoz, 16'000 francs au titre de la succession de Marie Stutz et 4000 francs de la part de feu Johannes Germann. Nous leur en sommes reconnaissants à titre posthume.

Comptes annuels 2006

Les comptes annuels 2006 bouclent avec une perte de 22'000 francs, soit beaucoup mieux que ne le prévoyait le budget. Au chapitre des recettes, ce résultat s'explique avant tout par les chiffres réjouissants de la vente de l'Ecu d'or, la vente de publications bien accueillies, le soutien de nos donateurs réguliers ainsi que quelques legs. Au chapitre des dépenses, il a été possible de faire des économies dans la production de la revue. Après avoir été gérée en externe pendant des années, la comptabilité est de nouveau tenue au secrétariat depuis 2006. Le contrôle des coûts s'est ainsi fortement amélioré.

Approuvé par le comité central réuni le 31 Mars 2007, à l'attention de l'assemblée des délégués.

Le président :
Philippe Biéler

Le secrétaire général :
Philipp Maurer

Les sections de Patrimoine suisse présentent leurs activités dans leurs propres rapports annuels, disponibles aux adresses figurant en troisième page de couverture de notre périodique.

Bilan le 31 décembre		2006	2005			2006	2005
		Fr.	Fr.			Fr.	Fr.
ACTIFS				PASSIFS			
Actifs circulants		895,429.52	1,543,234.69	Capitaux de tiers			
Caisse, Poste, Banque		196,605.14	315,211.74	Créanciers à court terme		413,525.90	590,162.00
Créances envers				• Créanciers		38,832.65	72,433.30
• des sections		77,474.00	19,569.00	• Part des sections de l'Ecu d'or		295,000.00	290,000.00
• la vente de l'Ecu d'or		490,000.00	1,065.05	• Passifs transitoires		14,693.25	93,728.70
Débiteurs divers		14,133.20	34,194.15	Créanciers à long terme			
Provisions sur débiteurs		-1,000.00	-1,000.00	• Provisions pour contributions à des projets		65,000.00	134,000.00
Crédit impôts anticipés		21,629.48	20,966.00				
Matériel de promotion		21,000.00	22,000.00	Capital des fonds		4,149,536.07	4,445,284.25
Actifs transitoires		75,587.70	70,228.75	Projets de l'Ecu d'or		1,272,091.65	1,460,091.65
Actifs immobilisés		2,771,324.38	2,670,287.53	Fonds Rosbaud		1,520,884.10	1,502,373.20
Investissement immeuble				Fonds Prix Schulthess du jardin		688,007.57	697,066.65
• Immeubles		3.00	3.00	Fonds Prix Wakker		350,000.00	380,000.00
• Bibliothèque, Phototèque		2.00	2.00	Fonds des campagnes		265,754.05	352,954.05
• Hardware et logiciels		1.00	1.00	Succession Burckhardt		52,798.70	52,798.70
Investissement financiers				Capital de l'organisation		1,312,583.60	1,377,515.82
• Titres		2,493,369.00	2,389,400.00	Succession Schinz		322,263.40	322,263.40
• Prêts		125,000.00	125,000.00	Fonds pour renforcement du secrétariat		0.00	35,000.00
• Part du fonds de l'Ecu d'or		152,948.38	155,880.53	Fonds d'entretien Moulin Ftan		33,000.00	38,000.00
• Médailles		1.00	1.00	Fonds divers		11,000.00	11,000.00
Actifs des Fonds		2,208,891.67	2,199,439.85	Part du fonds de l'Ecu d'or		152,948.38	155,880.53
Fonds Rosbaud		1,520,884.10	1,502,373.20	Fonds d'actions		793,371.82	815,371.89
Fonds Prix Schulthess du jardin		688,007.57	697,066.65				
Total Actifs		5,875,645.57	6,412,962.07	Total Passifs		5,875,645.57	6,412,962.07

Comptes d'exploitation		2006	2005			2006	2005
Recette de contributions et dons		1,667,769.55	2,069,767.00	Report		-598,069.56	-204,196.73
Cotisations des membres		290,909.00	288,277.00	Résultat financier		168,389.16	290,566.23
Subvention fédérale		200,000.00	300,000.00	Résultat de l'exercice avant prélèvements des fonds de l'organisation		-429,680.40	86,369.50
Contributions des donateurs		2,310.00	935.00	Dissolutions des provisions		593,408.10	426,542.45
Dons et legs		285,238.55	202,040.15	Dissolutions des contributions		69,000.00	63,000.00
Vente de l'Ecu d'or				Fonds pour projets de l'Ecu d'or		188,000.00	120,553.00
• contribution libre		590,000.00	580,000.00	Fonds Rosbaud		84,208.10	196,589.45
• contributions liés au thème principal		0.00	482,065.05	Fonds Prix Schulthess du jardin		60,000.00	0.00
Dons liés pour				Fonds Prix Wakker		30,000.00	30,000.00
• Prix Schulthess du jardin		50,000.00	0.00	Fonds de campagnes		162,200.00	16,400.00
• Vacances au coeur du patrimoine		171,780.00	50,000.00	Dotations au fonds		-228,659.92	-780,532.30
• Maderanertal		2,532.20	0.00	Thème principal de l'Ecu d'or		0.00	-482,065.05
• Campagnes		75,000.00	70,000.00	Fonds Rosbaud		-102,719.00	-163,790.45
• Contribution pour le centenaire		0.00	96,449.80	Fonds Prix Schulthess du jardin		-50,940.92	-14,676.80
Recette de projets et prestations		172,974.82	192,319.41	Fonds de campagnes		-75,000.00	-120,000.00
Contributions à des projets		57,748.00	121,636.00	Résultat de l'exercice avant prélèvements du capital de l'organisation		-64,932.22	-267,620.35
Revue et publications		105,683.02	42,911.41	Prélèvements du capital de l'organisation		-64,932.22	-267,620.35
Recettes divers		9,543.80	27,772.00	Fonds pour renforcement du secrétariat		35,000.00	85,000.00
Activité protection du patrimoine		-1,260,058.25	-1,299,311.70	Fonds d'entretien Moulin de Ftan		5,000.00	5,000.00
Conseils et projets		-498,882.80	-301,549.60	Fonds divers		0.00	36,000.00
Informations et relations publics		-484,779.15	-630,626.15	Part du fonds de l'Ecu d'or		2,932.15	2,530.86
Contributions à des projets de l'Ecu d'or		-188,000.00	-120,553.00	Fonds d'actions		22,000.07	139,089.49
Manifestations		-72,740.45	-231,319.65	Résultat de l'exercice après prélèvements		0.00	0.00
Autres dépenses		-15,655.85	-15,263.30				
Secrétariat		-679,055.98	-717,919.89				
Charges de personnel		-550,333.35	-578,578.55				
Autres dépenses		-128,722.63	-139,341.34				
Autres dépenses de l'exploitation		-499,699.70	-449,051.55				
Organes de l'association et membres		-30,304.15	-32,138.65				
Gestion comptable		-13,760.95	-20,853.45				
Dépenses immeubles		-4,844.60	-5,319.80				
Acquisition des moyens		-155,790.00	-100,739.65				
Part des sections au produit de l'Ecu d'or		-295,000.00	-290,000.00				
Résultat d'exploitation avant résultat financier		-598,069.56	-204,196.73				

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations spécialisées Swiss GAAP FER, et satisfont au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts de l'association.

Les comptes annuels détaillés de Patrimoine suisse et de la vente de l'Ecu d'or, de même que le rapport de l'organe de révision, peuvent être commandés au secrétariat de Patrimoine suisse ou téléchargés sur notre site: www.patrimoinesuiss.ch.



Approuvé par le comité central, à l'intention de l'assemblée des délégués, le 31 Mars 2007.
Le président : Philippe Bieler
Le secrétaire général : Philipp Maurer



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA